

## Introduction

### Présentation de la problématique des femmes et les conflits armés



Jean-Sébastien Rioux,  
titulaire de la Chaire de recherche  
du Canada en sécurité internationale,  
Université Laval.

**N**ous dédions ce numéro spécial de *Sécurité Mondiale* à la problématique des femmes impliquées dans les conflits armés, un thème important qui sera par ailleurs le thème d'un colloque international qui aura lieu à l'Université Laval le 11 avril prochain.

Ce sujet s'avère très important pour plusieurs raisons. Premièrement, depuis la fin de la Guerre Froide les conflits sont majoritairement des conflits civils où plus de 80 pour cent des victimes sont des non combattants, la majorité de ceux-ci étant des femmes et des enfants. Deuxièmement, les femmes sont, dans plusieurs sociétés, celles qui deviennent les « agents catalyseurs » de la reconstruction des sociétés ravagées par la guerre.

L'an dernier, à la suite d'une discussion avec Madame Martine Gagné, présidente de l'Association

canadienne pour les Nations unies (section du Québec), qui a grandement contribué à faire germer l'idée, mon assistante Julie Gagné (aucune relation avec Martine) et moi avons élaboré un programme préliminaire et commencé à organiser la conférence à l'Université Laval. Nous sommes maintenant prêts et heureux d'accueillir à Québec douze conférencières et conférenciers de renommée mondiale pour développer cette problématique. (Le programme se trouve à la dernière page de ce numéro.) ■

## « Femmes et conflits armés :

### les enjeux en début du 21<sup>e</sup> siècle »



Julie Gagné,  
étudiante à la Maîtrise en relations  
internationales à l'Institut québécois  
des hautes études internationales  
(IQHEI) de l'Université Laval et  
chercheuse à la Chaire de recherche  
du Canada en sécurité internationale.

#### Les effets des conflits armés sur les femmes

Les hommes, les femmes, les garçons et les filles vivent des expériences de guerre fondamentalement différentes.<sup>1</sup> Le sexe définit les rôles sociaux et culturels qui régissent les relations homme-femme, qui ont à leur tour une influence sur les effets des conflits armés sur les hommes et les femmes. Dans les situations de conflits armés, la violence exercée contre les femmes se fonde souvent sur leur sexualisation et leur rôle de transmettrices de la culture et des symboles de la nation

ou du groupe auquel elles appartiennent.<sup>2</sup> En temps de guerre, les femmes sont ainsi victimes de formes de violence et de persécution dirigées délibérément contre elles : viols et exploitation sexuelle sont des armes de guerre. Ces cas ont d'ailleurs été largement documentés pour ce qui est des conflits en ex-Yougoslavie et au Rwanda. Quoique le fait d'avoir subi une ou l'ensemble de ces violations laisse des séquelles multiples, les crimes commis contre des femmes lors des conflits armés restent

1 Quatrième Conférence Mondiale sur les Femmes (Beijing, 1995), paragraphe 135.

2 Agnès CALLAMARD, *Enquêter sur les violations des droits des femmes dans les conflits armés*. En collaboration avec Barbara Bedont, Ariane Brunet, Dyan Mazurana et Madeleine Rees. Publication d'Amnesty International et du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, 2001, p. 9.

largement impunis. De plus, la majorité des réfugiés et des civils forcés de se déplacer pour fuir les affrontements armés dans leur communauté sont des femmes et des enfants.

Des efforts de plus en plus soutenus cherchent à intégrer les droits des femmes au sein des divers instruments juridiques internationaux garantissant les droits humains. L'adoption de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1993) fut en ce sens un pas dans la bonne direction. Toutefois, il est important de comprendre que les femmes ne sont pas que des victimes de la guerre : elles jouent divers rôles, tant en prenant les armes qu'en travaillant à la mitigation des conflits et au rétablissement de la paix.

### Les femmes comme agents actifs dans les conflits armés

La participation des femmes aux conflits armés ainsi que leurs divers engagements dans les activités d'édification de la paix ont longtemps été et sont encore largement sous-estimés. Pourtant, l'histoire des conflits nous fournit de nombreux témoignages de

**Les femmes sont aussi particulièrement actives dans les efforts de résolution des conflits et d'édification de la paix.**

leur implication effective. Durant les conflits en Angola, au Salvador, en Érythrée, au Liban, au Nicaragua, au Sri Lanka, en Ouganda et au Vietnam, des femmes participaient aux combats et occupaient même dans certains cas des postes de haut niveau.<sup>3</sup> Plus récemment, plusieurs femmes ont joint les rangs des kamikazes palestiniens. Les femmes jouent également des rôles mobilisateurs et soutiennent les soldats en leur fournissant soins et assistance.

Les femmes sont aussi particulièrement actives dans les efforts de résolution des conflits et d'édification de la paix. En utilisant leur position privilégiée au sein de la communauté et leurs réseaux sociaux étendus, les femmes ont souvent le pouvoir



d'influencer significativement l'opinion publique ; elles apportent ainsi une contribution importante – quoique souvent ignorée – dans le domaine de l'éducation pacifiste, à la fois dans leur famille et dans leur société. De plus, les femmes se mobilisent et se rassemblent en divers groupes militants de la société civile et deviennent dans bien des cas des agents actifs de changements. Le mouvement des « femmes en noir » en ex-Yougoslavie ou encore certains groupes de femmes réunissant des pacifistes israéliennes et palestiniennes en sont deux exemples parmi tant d'autres. Mais les efforts soutenus et les actions créatives des femmes pour promouvoir et rétablir la paix dans leur milieu sont rarement suffisants pour leur donner accès aux négociations de paix formelles. Les femmes sont toujours sous représentées dans les positions de prise de décisions, à la fois au niveau local, régional et international.

### L'éveil et les engagements de la communauté internationale

La communauté internationale prend de plus en plus acte de la nécessité de traduire dans une perspective sexospécifique l'ensemble des efforts de gestion des conflits armés. La Décennie des Nations Unies pour les femmes (1976-1985), l'élaboration des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme (1985) et la Déclaration de Beijing (1995) ont tous contribué à élever au titre de priorité la problématique homme-femme dans les conflits internationaux. Plus récemment, le Rapport d'évaluation des progrès accomplis dans l'application du Programme d'action de Beijing (Beijing + 5, 2000) a reconnu que la sous-représentation des femmes aux postes de décision dans les domaines du maintien et de la consolidation de la paix, de la réconciliation et de la reconstruction après les conflits, de même

que l'absence de souci d'équité entre les sexes dans ces domaines, constituent de graves obstacles à la gestion des conflits armés et à la paix internationale.<sup>4</sup> De même, le rapport a souligné que le manque de formation du personnel chargé de répondre aux besoins des populations dans les situations de conflit armé ou de réfugiés, du fait de l'absence de programmes spécifiques de formation dans une perspective sexospécifique est un problème auquel doit s'adresser prioritairement la communauté internationale.

**Pour la première fois de son histoire, le Conseil de sécurité affirmait officiellement le lien inextricable entre la paix et l'égalité entre les hommes et les femmes.**

Enfin, le 20 octobre 2000, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté à l'unanimité la Résolution 1325. Pour la première fois de son histoire, le Conseil de sécurité affirmait officiellement le lien inextricable entre la paix et l'égalité entre les hommes et les femmes. Il reconnaissait de surcroît qu'une meilleure compréhension des effets des conflits armés sur les femmes et les petites filles, de même que des arrangements institutionnels plus efficaces pour garantir leur protection ainsi

## Sécurité mondiale

- **Rédacteur :**  
**Jean-Sébastien Rioux**  
*Chaire de recherche du Canada en sécurité internationale*
- **Publiée par :**  
*Le Programme Paix et sécurité internationales (Gérard Hervouet, Directeur), Institut québécois des hautes études internationales (IQHEI) Université Laval*
- **Supervision éditoriale :**  
**Claude Basset**
- **Conception et réalisation :**  
**Alphatek**  
*Le bulletin Sécurité mondiale est accessible sur Internet à l'adresse suivante : [www.ighei.ulaval.ca](http://www.ighei.ulaval.ca)*  
*Pour informations : (418) 656-7771*

3 Birgitte SORENSON., *Women and post-conflict reconstruction : Issues and Sources*. The War-Torn Society Project, Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social et Programme en études stratégiques et internationales, 1998

4 *Femmes 2000 : Égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle* (Beijing +5). Rapport du Comité plénier spécial de la 23<sup>e</sup> session extraordinaire de l'Assemblée générale, 5-9 juin 2000, supplément numéro 3, Nations Unies, New York, A/S-23/10/Rev.1.

5 Résolution 1325, adoptée par le Conseil de sécurité des Nations Unies à sa 4213<sup>e</sup> séance, 31 octobre 2000, S/RES/1325 (2000).



qu'une implication pleine et entière des femmes au processus de paix, étaient tous des éléments essentiels au maintien et à la promotion de la paix et de la sécurité internationales.<sup>5</sup> Puisqu'elle est juridiquement contraignante pour l'ensemble des États membres, la résolution 1325 a des conséquences importantes, tant pour la protection des femmes en zones de conflits que pour l'inclusion des groupes de femmes et de la société civile dans les processus de paix.

### Des pistes pour l'avenir

L'automne dernier, deux rapports d'étude sur les femmes et la guerre, l'un sous l'égide du Secrétaire général des Nations unies<sup>6</sup> et l'autre sous celle d'UNIFEM<sup>7</sup>, ont fait suite à la résolution 1325 pour évaluer sa

mise en application. Le constat est le même : un peu plus de deux ans après l'adoption de la résolution, beaucoup de travail reste encore à accomplir. La résolution 1325 a probablement confirmé la prise de conscience de la communauté internationale face à la problématique des femmes dans les conflits armés. Mais les efforts pour concrétiser ses engagements peuvent encore être grandement améliorés.

En fait, il est plus que temps de s'attarder à développer des options politiques précises pour améliorer la situation des femmes dans les conflits armés et leur représentation dans les sphères décisionnelles relatives à la gestion des conflits internationaux. Les spécialistes s'entendent pour dire qu'il est urgent de se pencher sur la mise en application effective des principes directeurs énoncés par les divers instruments politiques et juridiques internationaux. Il faut développer des mécanismes complets de suivi serré des plans d'action, rendre

accessibles divers programmes de formation sur la perspective sexospécifique des conflits armés aux individus et organismes locaux, nationaux et internationaux qui œuvrent dans le domaine, bonifier leurs codes de conduite – Projet Sphère et autres du même type – pour y inclure une dimension sexospécifique, etc.

Encourager l'intégration des femmes aux structures de pouvoir ainsi que leur pleine participation à l'édification de la paix et à la résolution des conflits, contribuera à ce que leur conception du conflit et de la paix soit considérée ; c'est donc un élément essentiel pour la promotion et le maintien de la paix et de la sécurité internationales. ■

NDLR : sources des photos

(1) Soldates Guatémaltèques du site Web du professeur James D. Sexton, <http://matagate.com> ;  
(2) classe afghane du site Web du Département d'État américain, [http://www.state.gov/cms\\_images/Teacher\\_in\\_Front\\_of\\_Class.jpg](http://www.state.gov/cms_images/Teacher_in_Front_of_Class.jpg)

<sup>6</sup> Women, Peace and Security. Study submitted to the Secretary-General pursuant to Security Council resolution 1325 (2000). Publication des Nations Unies, New York, 2002.

<sup>7</sup> *Women, War and Peace: The Independent Experts' Assessment on the Impact of Armed Conflict on Women and Women's Role in Peace-building*. Dirigé par Elisabeth Rehn & Ellen Johnson Sirleaf, United Nations Development Fund for Women (UNIFEM), New York, 2002.

## Saviez-vous que...

- Pendant le long conflit qui a opposé l'Éthiopie à l'Érythrée, 35 % des combattants pour la liberté au sein du Front de Libération des Peuples de l'Érythrée étaient des femmes et représentaient (en 1999) le quart des soldats engagés sur la ligne de front.
- Durant les conflits armés, en tant que civiles, les femmes, les enfants et les personnes âgées sont souvent les premières victimes d'attaques délibérées. La violence perpétrée contre les femmes n'a rien d'accidentel, c'est une arme de guerre. Par exemple, au moins 20 000 femmes ont été violées pendant le conflit en ex-Yougoslavie au cours de la seule année 1992.
- Selon le Haut Commissariat pour les réfugiés, 70 % à 80 % des personnes réfugiées et déplacées dans le monde sont des femmes et des enfants, ce qui représente entre 22 et 28 millions de personnes forcées de quitter leur résidence pour rechercher un asile.

➤ Le Programme d'action adopté à Beijing en 1995, lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, a déterminé les conséquences des conflits armés sur les femmes comme un domaine critique requérant une action de la part des gouvernements et de la communauté internationale, tout en mettant l'accent sur la nécessité de promouvoir une participation égale des femmes à la résolution des conflits au niveau de la prise de décisions.

➤ En Afrique, l'Initiative des premières dames africaines pour la paix, lancée en 1997, a organisé des conférences sur la paix et les questions humanitaires au cours desquelles des résolutions ont été adoptées. Celles-ci ont été présentées aux chefs d'État et de gouvernement africains. De plus, l'Organisation de l'unité africaine et la Commission économique pour l'Afrique ont institué, en 1999, le Comité des femmes sur la paix et le développement.

➤ Le 4 février dernier, sept femmes ont été désignées pour être juges à la Cour pénale internationale dont la juridiction s'étend aux crimes de guerre, d'agression, de génocide et aux crimes contre l'humanité. Ces femmes proviennent d'Europe, d'Afrique et d'Amérique latine.

➤ Avec les douze autres pays membres du Réseau de la sécurité humaine, le Canada étudie des questions d'une très grande actualité, telles que les femmes et les conflits armés. En 2001, le Canada a participé à une étude sur la sécurité humaine vue sous l'angle de la problématique homme-femme, sous le thème de la « marginalisation des femmes à leur intégration dans la consolidation de la paix ».

*Préparé par Jacinthe Gagnon, étudiante à la Maîtrise en relations internationales à l'Institut québécois des hautes études internationales (IQHEI) de l'Université Laval et chercheure à la Chaire de recherche du Canada en sécurité internationale.*

(Ces informations proviennent du Haut Commissariat pour les réfugiés, du rapport du groupe de travail sur les femmes et les conflits armés de l'organisation Women Watch, du Programme des Nations Unies sur le développement (PNUD), de l'étude « *Women and post-conflict reconstruction* » produit par l'Institut de recherche sur le développement social des Nations Unies de même que des recueils « Enquêter sur les violations des droits des femmes dans les conflits armés » et « Documenter les violations des droits humains par les agents de l'État » produits par Amnesty Internationale et le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique.)

Vendredi le 11 avril 2003, colloque international sur

« Femmes et conflits armés : réalités, leçons et avancement des politiques »

**Programme préliminaire**

**8h30-9h00** Mots de bienvenue – Monsieur Michel Pigeon – Recteur de l'Université Laval

**9h00-10h30** **LES FEMMES DANS LES ZONES DE CONFLITS ARMÉS**

Président: **Jocelyn Coulon** – directeur, Centre Pearson pour la formation en maintien de la paix

**Christopher Carlson**

Spécialiste de recherche, University of Montana

*Female combatants and captives in Sierra Leone and Northern Uganda*

**Danièle Laliberté-Béringar**

Chargée de programme pour l'Afrique de l'Ouest, Vision Mondiale

*Vers l'élaboration d'une approche sexospécifique de la programmation humanitaire en zone de conflit armé*

**Marie-Joëlle Zahar**

Professeure, Département de science politique, Université de Montréal

*Guerre civile, paix civile et condition féminine :*

*Quand toutes les bonnes choses ne vont pas nécessairement ensemble*

**11h00-12h30** **LES FEMMES ET LES RÉGIMES INTERNATIONAUX DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DES CONFLITS**

Présidente: **Martine Gagné** – Présidente, Association canadienne pour les Nations Unies, section Québec

**Claire Turenne-Sjolander**

Professeure agrégée, Département de science politique, Université d'Ottawa

*La résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies : Quel progrès réel ?*

**Hélène Laverdière**

Développement des politiques, MAECI

*Les efforts nationaux et internationaux pour la promotion du rôle des femmes dans la prévention des conflits*

**12h30-14h00** **PAUSE**

**14h00-15h30** **LES FEMMES EN TANT QU'AGENTS CATALYSEURS DE LA RECONSTRUCTION DES SOCIÉTÉS RAVAGÉES PAR LA GUERRE**

Président: **Gérard Hervouet** – Directeur, Programme Paix et Sécurité Internationales

**Sonia Jedidi**

Présidente de l'ONG ACTED et Enseignante-chercheure à l'Université Paris 8

*Femmes et reconstruction en Afghanistan : actrices et/ou spectatrices ?*

**Julie Faucher**

Officier de la Gendarmerie royale du Canada

*Inclure les femmes dans les sociétés ravagées par la guerre : les cas des policières au Timor oriental et de la participation politique au Guatemala*

**Suehila Elkateb**

Agente de programme, Unité de consolidation de la paix

Direction générale des programmes multilatéraux, ACDI

*Le rôle d'une agence nationale de développement pour la reconstruction, dans une perspective sexospécifique, des sociétés ravagées par la guerre*

**16h00-17h30** **TÉMOIGNAGES, LEÇONS ET ENJEUX : DES PISTES POUR L'AVENIR**

Président: **Jean-Sébastien Rioux** – Titulaire, Chaire de recherche du Canada en sécurité internationale

**Charlotte Lindsey**

Chef par intérim, Division de la doctrine et de la coopération, Comité international de la Croix-Rouge

*Women facing war : lessons learned from bringing protection and assistance to women*

**Yvan Conoir**

Coordonnateur, Projet de développement des capacités en maintien de la paix et en sécurité,

Centre Pearson pour le maintien de la paix

*Les défis de la formation au maintien de la paix en Afrique francophone à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle*

**Rosalind Boyd**

Directrice du Centre d'étude des régions en développement et professeure auxiliaire, McGill University

*Women's Peacebuilding Initiatives in the Great Lakes Region of Africa*